

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin CARTER, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté. (M. l'échevin Larivière dissident).

11.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un montant de \$600 pour la confection des listes électorales.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin CARTER, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

12.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question au sujet de la constitution en corporation de la Ligue de Hockey de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin BOYD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté et que copie en soit transmise à M. l'échevin Mayrand.

13.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de changer les noms de certaines rues.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin BOYD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

14.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la Stuart Co d'installer une chaudière à vapeur.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin TURCOT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

15.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à MM. R. MacFarlane & Co. d'ouvrir une cour à bois de construction et de construire une écurie dans le quartier Notre-Dame de Grâce.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin MARCIL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

16.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. Benj. Adducchio d'ouvrir une cour à bois et à charbon dans le quartier St-Jacques.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin LAMOUREUX, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

17.—De la Commission Spéciale "re" Refuge Municipal, recommandant que soit augmentée la subvention accordée à l'Assistance Publique.

A ce sujet, soumis et lu le rapport de la minorité de ladite Commission, recommandant que soit municipalisée l'Assistance Publique.

M. l'échevin GAUVIN, appuyé par M. l'échevin LAMOUREUX,

Propose: Que ledit rapport de ladite Commission Spéciale soit reçu et adopté.

M. l'échevin CLEMENT, appuyé par M. l'échevin TURCOT, propose en

Amendement: Que le rapport de la minorité soit reçu et adopté.

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin L. A. LAPOINTE soulève un point d'ordre, prétendant qu'aucun desdits rapports ne peut être pris en considération par le Conseil, attendu que ces rapports impliquent une dépense d'argent et que le certificat du Contrôleur de la Cité n'a pas été préalablement obtenu.

Son Honneur le Maire décide que le rapport de la minorité de ladite Commission Spéciale est hors d'ordre, mais que le rapport de la majorité peut être pris en considération par le Conseil.

Ledit amendement est en conséquence déclaré hors d'ordre.

Sur ce, M. l'échevin LECLAIRE, appuyé par M. l'échevin MORIN, propose en

Amendement: Que ledit rapport de la majorité soit renvoyé à ladite Commission Spéciale avec prière d'étudier l'opportunité d'établir un Refuge Municipal ou un Bureau d'Assistance sans faire disparaître ou absorber aucune des institutions philanthropiques qui existent actuellement et de faire rapport au Conseil.

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: Leclaire, Tétreau, Clément, Turcot, Morin—5.

Contre: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Dandurand, Boyd, Gauvin, Roux, Garceau, Monahan, Létourneau, May-

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CARTER, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

12.—From Board of Commissioners, replying to a question "re" incorporation of the Montreal City Hockey League.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That said report be received and that a copy thereof be transmitted to Ald. Mayrand.

13.—From Board of Commissioners, to change the names of certain streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

14.—From Board of Commissioners, to allow the Stuart Co. to erect a steam boiler in Laurier Ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

15.—From Board of Commissioners, to allow Messrs. R. MacFarlane & Co. to open a lumber yard and erect a stable, in Notre Dame de Grâce Ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MARCIL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

16.—From Board of Commissioners, to allow Mr. Benj. Adducchio to open a wood and coal yard, St. James Ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAMOUREUX, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

17.—From Special Committee "re" Municipal refuge, recommending an increased grant to the Public Assistance.

In this connection, submitted and read the report from a minority of said Committee, recommending that the Public Assistance be municipalized.

Ald. GAUVIN moved, seconded by Ald. LAMOUREUX,

That said report of said Special Committee be received and adopted.

Moved in amendment by Ald. CLEMENT, seconded by Ald. TURCOT,

That the report of the minority be received and adopted.

And, a debate arising,

Ald. L. A. Lapointe raised a point of order, contending that neither of said reports could be considered by the Council, inasmuch as the same involved an expenditure of money without the previous certificate of the City Comptroller.

His Worship the Mayor ruled that said report of the minority of the said Special Committee was not in order, but that the report of the majority thereof to be considered by the Council. Said amendment was therefore ruled out of order.

Ald. LECLAIRE thereupon moved, in amendment, seconded by Ald. MORIN,

That the said report of the majority be referred back to the said Special Committee with instructions to consider the advisability of establishing a Municipal Refuge or Public Assistance Bureau, while maintaining charitable institutions already in existence, and to report to Council thereon.

Said amendment being put the Council divided:

Yeas: Leclaire, Tétreau, Clément, Turcot, Morin—5.

Nays: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Dandurand, Boyd, Gauvin, Roux, Garceau, Monahan, Létourneau, Mayrand, Marcil, Bastien, Emard, Larivière, Lussier, Deguire, Drummond, McMahon, Lavallée—25.